



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**INTERVENTION DE S. EXC. MONSIEUR FRANÇOIS RIVASSEAU**

**AMBASSADEUR,**

**REPRESENTANT PERMANENT DE LA FRANCE  
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT**

**EN SEANCE PLENIERE**

**Genève, le 29 janvier 2004**

**vérifier au prononcé**

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT**

Madame la Présidente,

Je voulais vous remercier pour la sagesse et la compétence avec lesquelles vous conduisez nos débats.

Madame la Présidente,

La France a souhaité un débat sur les « nouveaux sujets ». Pourquoi ce débat et pourquoi maintenant ?

- d'abord parce que, depuis un an nous évoquons avec l'Inde et d'autres pays la notion de nouveaux sujets, « hors de la boîte » ; le moment paraissait venu de préciser progressivement et graduellement nos idées. Nous y avons été incités par l'accord qui s'est manifesté à la fin de la dernière session 2003 de la Conférence du désarmement et à l'AGNU pour évoquer par consensus, certes sous une forme interrogative et elliptique, l'intérêt pour la CD de traiter, à côté de sujets plus traditionnels, de questions nouvelles.
- plus encore qu'un problème de substance c'est avant tout une question de méthode. Comment peut-on relancer la réflexion sur la vocation de la CD, comment en l'absence d'une quatrième SSOD peut-on faire en sorte que la CD retrouve le sens de l'actualité sans lequel les vertus de la continuité ne sauraient produire de fruits ? C'est pourquoi nous avons souhaité ce débat avant l'adoption de l'agenda. Pour mieux marquer son caractère méthodologique.
- Il s'agit de revitaliser la Conférence de tester sa pertinence et de mieux mesurer ce que l'on peut attendre d'elle. Fidèle défenseur du multilatéralisme et de cette enceinte, la France est dans son rôle en cherchant à en mesurer et à en stimuler les capacités d'adaptation.
- Je suis parfaitement conscient que, sur un sujet aussi sérieux, aucun pays ne peut apporter seul la réponse, tout au contraire. Notre lenteur à exposer plus en détail notre conception des nouveaux sujets, a longtemps tenu au fait que nous n'avons pas l'intention d'agir de manière isolée. Ce ne peut être qu'à la suite d'un mouvement collectif de fond, en liaison avec un nombre suffisant d'autres délégations importantes et sur des thèmes qui correspondront à un consensus émergent qu'il conviendra de se concentrer. Les éléments que nous avons partagés informellement ensemble demeurent des hypothèses de travail, celles-ci restent flexibles, leur principale ambition est de stimuler la réflexion et le débat, du point de vue de la méthode.

Madame la Présidente,

Je voudrais partir d'un constat : le contexte international actuel appelle la CD à réfléchir à des sujets et à des méthodes de travail nouveaux.

Ce constat n'est pas pessimiste. Je suis plutôt encouragé qu'inquiet. Je ne pense pas que l'on puisse réduire la situation à celle d'une crise du désarmement. La situation n'est pas aussi simple. Je crois que nous assistons à la conjonction de trois grandes évolutions :

- Tout d'abord nous revenons à une situation normale en termes d'approches multilatérales dans le domaine de la non prolifération et du désarmement. Au lendemain de la guerre froide nous avons vu la floraison de nombre de projets ou de traités, préparés longtemps à l'avance. Cette « décennie fabuleuse » correspond à des circonstances historiques exceptionnelles qui n'existent plus aujourd'hui. Il est donc naturel que le niveau de production de la Conférence soit moindre. En même temps nous devons nous souvenir que la Conférence a travaillé dans le passé, sans produire nécessairement de résultat pendant plusieurs années, ce qui ne signifiait pas que le travail fait n'avait pas de sens, au contraire. Ce travail préparait les futures récoltes. Et chacun à ce titre rendra hommage je crois à ceux qui ont su, au cours des dernières années, entretenir la flamme, refusé l'échec, d'Alger à Bruxelles, Bogota, Santiago, Stockholm ou ailleurs.

- Par ailleurs, de nouvelles menaces sont apparues récemment, terrorisme, prolifération d'armes de destruction massive, menaces asymétriques qui changent l'équation stratégique et nous obligent à repenser nos concepts et notre approche : comme le Chef d'Etat Major des Armées françaises l'a déclaré au Monde le 21 décembre 2003 : « nous vivons un bouleversement des conditions de notre sécurité... ». Il en résulte aussi une mutation des formes du désarmement.

Or la pensée dominante à Genève reste issue de la Guerre froide. Beaucoup des projets imaginés au temps de la SSODI restent dépendants des approches de cette époque : systèmes de vérification internationaux lourds et prévisibles, traités légalement contraignants, issus de négociations formalisées et codifiées. Ce n'est pas parce que ces concepts sont anciens qu'ils ont nécessairement perdu toute pertinence. La France reste attachée par principe à des traités universels légalement contraignants et internationalement vérifiables. Mais nous ne devons pas accepter et reconduire aveuglément nos concepts traditionnels, simplement parce qu'ils peuvent revendiquer une ancienneté respectable. Nous devons évaluer au cas par cas, pragmatiquement, si et dans quelle mesure, notre agenda traditionnel reste utile à la Communauté internationale. La récente conclusion du 5<sup>ème</sup> Protocole à la Convention sur certaines armes classiques en novembre dernier, témoigne que les approches traditionnelles conservent des mérites. Pour autant nous ne devons pas ignorer

les nouvelles formes d'action dans le domaine du désarmement : accords politiquement contraignants, insistance sur l'application et la mise en œuvre des traités avant même de s'attacher à leur vérification, procédures de travail plus informelles plus flexibles, plus en réseau, souvent à l'initiative d'une coalition de pays particulièrement concernés, importance des réponses régionales. La CD ne doit pas rester à l'écart de cette source puissante de renouvellement des problématiques du désarmement. C'est sa mission, c'est son mandat.

- Et c'est possible, car il ne faut pas grossir artificiellement l'opposition entre les formes anciennes et nouvelles du désarmement. Aujourd'hui ou nous pouvons jeter avec davantage de distance et de sérénité un regard sur les crises récentes, je constate un intérêt renouvelé pour le traitement multilatéral des questions de désarmement et de non prolifération. Les débats en Première Commission l'ont montrés.

Trois raisons donc de ne pas être pessimiste, trois raisons de vouloir faire avancer la problématique de nouveaux sujets au sein de notre Conférence.

Madame la Présidente,

Au cours du débat informel qui s'est tenu avec le consensus de l'ensemble de la Conférence, j'ai présenté quelques idées sur les approches procédurales et de fond auxquelles ma délégation a réfléchi concernant les « nouveaux sujets ». S'agissant de notre ordre du jour, j'ai souhaité que la CD ait le courage de donner le bon signal, celui d'une démarche innovante et créative qui sache faire une place, même modeste à cette source de renouvellement que constituent les « nouveaux sujets ».

C'est ce que nous avons fait. D'ores et déjà, ma délégation se félicite d'un petit progrès dans trois directions.

- le débat informel très riche que nous avons pu avoir jeudi a permis à tout un chacun, et particulièrement à cette délégation de recueillir les premières réactions à ses idées. Nous espérons qu'elles susciteront un peu d'attention dans les capitales et que nous pourrions ainsi évaluer le degré d'intérêt pour cette approche, complémentaire des approches traditionnelles
- notre débat s'est reflété d'une manière limitée mais néanmoins positive lors de l'adoption de notre agenda. Vous avez repris, Madame la Présidente, quelques éléments consensuels relatifs aux « nouveaux sujets ». Les progrès du consensus enregistrés sur ce point l'an dernier ont placé nos travaux à la Première Commission et les consultations intersessionnelles de l'Ambassadrice Inoguchi dans une atmosphère particulièrement constructive. En récapitulant l'adoption de l'agenda dans

un contexte renouvelé, nous avons augmenté nos chances de succès ultérieur. Je suis persuadé qu'un tel geste, qui ne saurait porter aucun préjudice aux efforts en cours pour débloquer un programme de travail témoignera de la capacité de la CD à faire souffler aussi à Genève le vent de la réforme qui fait avancer la première commission.

- la délégation française attend enfin de ce débat, qu'il se prolonge au-delà de l'adoption de notre agenda et que à travers des échanges de vue périodiques sur les nouveaux sujets, nous préservions la capacité de la Conférence à s'adapter et à répondre aux exigences de notre temps. C'est cela qui est en jeu pour nous et c'est l'importance de cet enjeu qui nous avait conduits à solliciter un débat.

Madame la Présidente,

En présentant ses vœux au corps diplomatique il y a deux semaines, Dominique de Villepin avait déclaré : « l'urgence ne doit pas nous empêcher de voir loin... . Pour faire face aux menaces et réguler un monde qui risque d'échapper à tout contrôle... il faut rassembler la Communauté internationale dans une démarche de responsabilité collective qui rendra son action efficace car pleinement légitime... nous n'échapperons pas à la nécessité de reconstruire l'architecture internationale, en améliorant en particulier la représentativité du Conseil de Sécurité, en créant une gouvernance économique mondiale et de nouveaux mécanismes de surveillance en matière de prolifération... ».

C'est ce sentiment d'urgence que je voulais vous transmettre. En y répondant comme elle l'a fait, la CD place nos futurs travaux sous de meilleurs auspices.

Merci, Madame la Présidente.